

Image not found or type unknown



Stationnement scooter, épave et encombrant

Par **Spirit**, le **30/07/2008** à **11:31**

Bonjour, je travaille dans l'immobilier et je souhaiterais poser ces quelques questions :
Il y a-t'il une loi qui interdit le scooter dans la cave ou les parties communes ?
Ou puis-je trouver des cas de litige entre locataire et propriétaire sur ce sujet ? y a-t'il une jurisprudence ?
Y a-t'il une loi sur les encombrants ? et sur les épaves ?
et de nouveau ou puis-je trouver des cas de litige entre locataire et propriétaire sur ce sujet ? y a-t'il une jurisprudence ?
Par avance je vous remercie de votre aide